

nuités. Parmi les premières s'impose au premier chef l'entrée en léthargie de la vie municipale ; pour les secondes, Serge Bianchi mentionne la pérennité des pratiques électorales, fussent-elles modifiées dans leur sens, voire vidées de leur sens. Trois pages achèvent l'ouvrage au titre d'une esquisse volontairement concise de comparaison entre la Première et la Seconde République.

Sous un plan délibérément chronologique et en apparence très clair (1787-1789, 1790-1792, 1792-1794, 1795-1799), le lecteur devra toutefois souvent chercher les différentes sous-parties réservées à tel ou tel thème, ainsi pour le thème récurrent (et passionnant !) des élections totalement dispersé dans l'ouvrage en raison du plan retenu. Cette remarque mise à part, le travail de Serge Bianchi s'impose de toute évidence comme une somme d'une grande richesse et une monographie de référence sur les zones géographiques concernées qui donnera certainement lieu à de nombreuses comparaisons. Ce gros ouvrage est donc à lire impérativement, d'autant qu'il est accompagné de nombreux documents inédits et d'index précieux pour les lecteurs. On retiendra enfin que le livre comprend plus de 80 pages de références en matière de sources et de bibliographie. Nul doute que plus d'un chercheur y trouvera son bonheur.

Michel BIARD.

Jean-Claude Farcy et Alain Faure, *La mobilité d'une génération de Français. Recherche sur les migrations dans et vers Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, INED, 2003, 591 F.

La mobilité aux époques modernes et contemporaines sous ses différents aspects, mais plus particulièrement la migration et l'exode rural, a fait l'objet, ces dernières années, d'un renouvellement historiographique considérable, en France comme dans le reste de l'Europe. De nombreux travaux ont remis en cause la vision, particulièrement bien ancrée pour la France, d'une société immobile soudainement migrante sous l'effet de l'industrialisation. Ces études ont souligné la diversité des formes de migration, de ses motifs et modalités, et surtout l'existence d'une mobilité bien avant l'exode rural. Mais jusqu'ici aucune analyse de grande envergure n'avait été mise en œuvre pour mesurer quantitativement cette diversité et dénombrer l'ensemble des « routes » de la mobilité, selon la formule de Leslie Page Moch : « There were literally many roads taken during the period of large-scale change we associate with industrialization and capitalist development » (The importance of mundane movements : small towns, nearby places and individual itineraries in the history of migration, in P. E. Ogden et P. E. White (dir.), *Migrants in Modern France*, London, Unwin Hyman, 1989). Cet ouvrage comble d'une certaine façon ce manque en étudiant avec précision la mobilité résidentielle « dans et vers Paris » d'une cohorte de Français dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour ce faire, les auteurs utilisent une source à la fois ancienne – car elle a déjà fait l'objet de plusieurs analyses (on peut en particulier mentionner Jules Maurin, *Armée, guerre, société soldats, languedociens, 1889-1919*, thèse d'État, Université de Montpellier III, Lille, 1972, et J.-P. Aron, P. Dumont et E. Le Roy Ladurie, *Anthropologie du conscrit français d'après les comptes numériques et sommaires du recrutement de l'armée (1819-1826)*, Paris-La Haye, Mouton, 1972) – et nouvelle – puisque c'est la première fois qu'elle est utilisée dans cette perspective et à cette échelle. Les regis-

tres matricules militaires sont le sous-produit de la conscription obligatoire instaurée en France par la loi du 27 juillet 1872. Dès lors, chaque homme âgé de 20 ans et non exempté pour raisons médicales est astreint à un service actif suivi de plusieurs années dans la réserve. De 20 à 45 ans, les conscrits sont donc mobilisables et, de ce fait, contraints de remplir un certain nombre d'obligations, en particulier de déclarer à l'autorité militaire tout changement de résidence. Ces déclarations, ainsi que la carrière militaire de l'intéressé mais aussi une copie de ses condamnations judiciaires, sont soigneusement consignées dans les registres matricules et complètent les informations, comme la profession ou la taille, recueillies à 20 ans lors du passage du conscrit devant le conseil de révision.

Ces renseignements sont utilisés par les auteurs de deux façons. En premier lieu, ils dressent un bilan précis de la mobilité « d'une génération de Français », celle née en 1860 et donc suivie entre 1880 (année de son passage devant le conseil de révision) et 1906, une période charnière de l'exode rural et de l'industrialisation. Dans un second temps, l'ouvrage contribue à l'analyse des mécanismes de la migration, notamment en remettant en cause un certain nombre de préjugés sur l'exode rural. Pour mener à bien ce double objectif, les auteurs ont constitué une base de données considérable de 48 136 recrues originaires de dix départements choisis pour l'importance de leur contribution au peuplement de Paris, d'un échantillon d'arrondissements de la capitale et de toute sa banlieue (en l'occurrence, le département de la Seine hors Paris).

La description de la mobilité, orientée par les migrations « vers et dans Paris », se fait en deux temps. D'une part, l'étude décrit les provinciaux qui se rendent à Paris, les opposant à la fois aux provinciaux sédentaires ou qui se rendent ailleurs et aux Parisiens de souche. Les auteurs soulignent ainsi le poids des villes dans les destinations des migrants (80 % des migrants de longue distance se rendent au moins une fois en ville) et celui, lui aussi considérable, de Paris (35 % de l'ensemble des migrants de longue distance). Surtout, ils montrent la spécificité de ce type de mobilité qui révèle une très forte sélection des migrants vers Paris. Ces derniers sont, en général, en meilleure condition physique et intellectuelle que les autres migrants ; ils viennent le plus souvent d'une ville. Se trouvent ainsi confortés les résultats antérieurs qui ont remis en cause la prédominance des paysans dans l'exode rural. En effet, beaucoup de migrants sont des paysans car il y a beaucoup de paysans en France à cette époque mais en réalité peu de paysans migrent, comparés aux autres professions (30 % seulement des individus exerçant une profession agricole migrent, contre par exemple 52 % des actifs du commerce). Dans l'ensemble de ces analyses, la distinction entre migrants et non-migrants (ceux que les auteurs nomment mobiles locaux et sédentaires) est fondée uniquement sur des critères administratifs. Le migrant est celui qui quitte l'espace défini par son canton et les cantons voisins. On peut regretter que cette définition quelque peu restrictive n'ait pas été complétée par la comparaison avec d'autres définitions de la mobilité, par exemple en utilisant la distance.

D'autre part, l'ouvrage décrit, et c'est sans doute là qu'il est le plus original, comment les individus se déplacent au sein de l'agglomération parisienne, Paris et banlieue, selon qu'ils sont ou non Parisiens. Les auteurs montrent ainsi que les Parisiens se déplacent en majorité dans Paris mais que cette situation est très fortement différenciée suivant la catégorie sociale dont ils sont issus. Les ouvriers restent ainsi très majoritairement dans la capitale, alors que les membres des catégories supérieures sont nombreux à migrer en province ou à l'étranger. Les individus qui restent dans Paris se déplacent en général très localement et plutôt du centre vers la périphérie.

Le livre revient ensuite sur certains arguments avancés par les contemporains dans le débat sur les migrations en général et sur l'exode rural en particulier. Une partie des auteurs de l'époque considère en effet l'exode rural comme un phénomène négatif, puisqu'un paysan sain physiquement et moralement se rend dans une ville hostile, corrompue et qui, si elle ne le tue pas, fera de lui un marginal, voire un criminel. À l'inverse, d'autres auteurs voient l'exode rural comme une conséquence positive de la modernité qui, à travers l'école ou le service militaire, ouvre des horizons nouveaux à un campagnard sauvage et inculte. Cet ouvrage montre tout d'abord que ni le service militaire ni l'école ne sont des facteurs importants de la mobilité. Il constate aussi que la mortalité n'est pas supérieure chez les migrants. Certes ceux qui viennent à Paris meurent davantage que ceux qui restent au pays mais ils meurent beaucoup moins que la population parisienne de souche. Le raisonnement et les conclusions sont identiques pour la déviance que le suivi judiciaire des registres matricules permet de saisir finement. Les auteurs arrivent par là à des découvertes aussi inattendues qu'importantes : celui qui migre dans la capitale a un taux de déviance nettement supérieur à son voisin qui est demeuré sédentaire, mais inférieur ou égal à celui des Parisiens de souche. De là cette conclusion pour le moins surprenante : les migrants ne se permettent les comportements délictueux des autochtones qu'une fois qu'ils se sont bien intégrés dans leur nouvel habitat urbain.

Ainsi, cet ouvrage ne se cantonne pas à décrire aussi finement que possible des flux migratoires. Il cherche à préciser les causes et conséquences de la migration, égratignant au passage de nombreux préjugés sur l'exode rural. Sur ce point, des pistes restent ouvertes : on peut regretter, par exemple, que le relatif suivi médical que fournissent les registres matricules n'ait pas été utilisé plus largement pour mieux cerner les facteurs explicatifs des mobilités individuelles. Les auteurs prennent toutefois l'heureuse initiative de fournir l'ensemble de leurs données dans un CD-Rom accompagnant l'ouvrage, ce qui permet d'aller plus avant dans l'exploitation de cette source unique.

Lionel KESZTENBAUM.

Marc Renneville, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003, 526 p.

Avec *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Marc Renneville se propose d'analyser l'évolution des relations entre deux figures, extrêmes parmi l'ensemble des représentations de l'homme, celle du fou et celle du criminel, de la fin de l'Ancien Régime à nos jours.

L'auteur s'appuie sur l'analyse approfondie d'un riche *corpus* composé en majorité de sources médicales, écrits d'aliénistes, de psychiatres ou psychologues, mais aussi juridiques et judiciaires, littéraires et cinématographiques, pour montrer le progressif rapprochement de ces deux figures, jusqu'à la collusion : de la folie criminelle, déraison complète d'un individu produisant un acte violent, à la folie du crime qui fait de l'acte lui-même le symptôme d'une folie partielle. Le crime devient alors une forme d'aliénation mentale et le criminel tend à n'être plus défini que par son geste, expression de sa véritable nature. Marc Renneville décrit ainsi la mise en place, au cours de l'époque contemporaine, d'un processus de « pathologisation du crime », parallèle à celle de la folie, et son appropriation par le nouvel État qui se propose désormais de « gouverner la déviance » (p. 39).